

CP - Enquête sur les habitudes de mobilité des usagers

Une enquête relative aux déplacements quotidiens va être effectuée auprès des habitants du territoire de Colmar Agglomération, à partir du 14 janvier et jusqu'au 3 mai 2025. Cette enquête est coordonnée par la région Grand Est, la collectivité européenne d'Alsace et le Pôle métropolitain d'Alsace. Colmar Agglomération remercie par avance les habitants pour le bon accueil réservé aux enquêteurs qui se présenteront avec une attestation.

L'enquête a pour objectif principal de **recueillir des renseignements sur la mobilité quotidienne, l'utilisation des différents moyens de transport et les caractéristiques de résidents du territoire**. Ces données sont très utiles pour étudier la mobilité quotidienne de la population et les **améliorations à apporter aux transports collectifs, à la circulation, au stationnement, ou encore aux déplacements à pied et à vélo**. In fine, elle permet de fournir aux autorités compétences les informations nécessaires pour **orienter les politiques publiques de mobilité**.

MODALITÉS PRATIQUES

C'est la société **ALYCE** qui été mandatée pour interroger un nombre représentatif de ménages.

L'enquête sera réalisée auprès d'un échantillon de ménages représentant 1% de la population alsacienne et sud-mosellane. **Les ménages tirés au sort seront contactés pour répondre à l'enquête**. Des lettres-avis leur seront systématiquement envoyées. Les agents de la société ALYCE se présenteront au domicile des ménages enquêtés aux dates et heures convenues, munis d'une carte professionnelle, d'une copie de la lettre-avis envoyée et des différents documents nécessaires au bon déroulement de l'entretien. D'autres personnes seront enquêtées par téléphone. Elles recevront alors un SMS si elles disposent d'un numéro de portable pour les prévenir de l'appel de l'enquêteur. Si l'appel débouche sur un répondeur, l'enquêteur laissera un message vocal.

La loi protège les répondants et garantit la confidentialité de leurs réponses. L'enquêteur du bureau d'études ALYCE est soumis au secret professionnel. Il ne fera signer aucun document, et les données seront analysées de manière anonyme.

La participation à cette enquête n'est pas obligatoire. Cependant, chaque personne a des façons de se déplacer bien différentes et il est important de pouvoir prendre en compte toutes les pratiques afin de **façonner une politique de mobilité qui réponde aux besoins de tous.**

CONTACT PRESSE

Manon Lovasz - Attachée de presse
Ville de Colmar - Colmar Agglomération
06 79 80 49 18
manon.lovasz@colmar.fr